

Ces métiers rares qu'enseigne aussi l'université

Détective privé, agent de port, technicien nucléaire... Des licences pro pour rebondir ou se reconvertir

Actuellement en stage au port de Kernevel, à Larmor, dans le Morbihan, Swann Pengam, 20 ans, s'apprête à décrocher sa licence « métiers de la mer, nautisme et métiers de la plaisance », à l'Université Bretagne-Sud (UBS), à Lorient. Une spécialité rare en France.

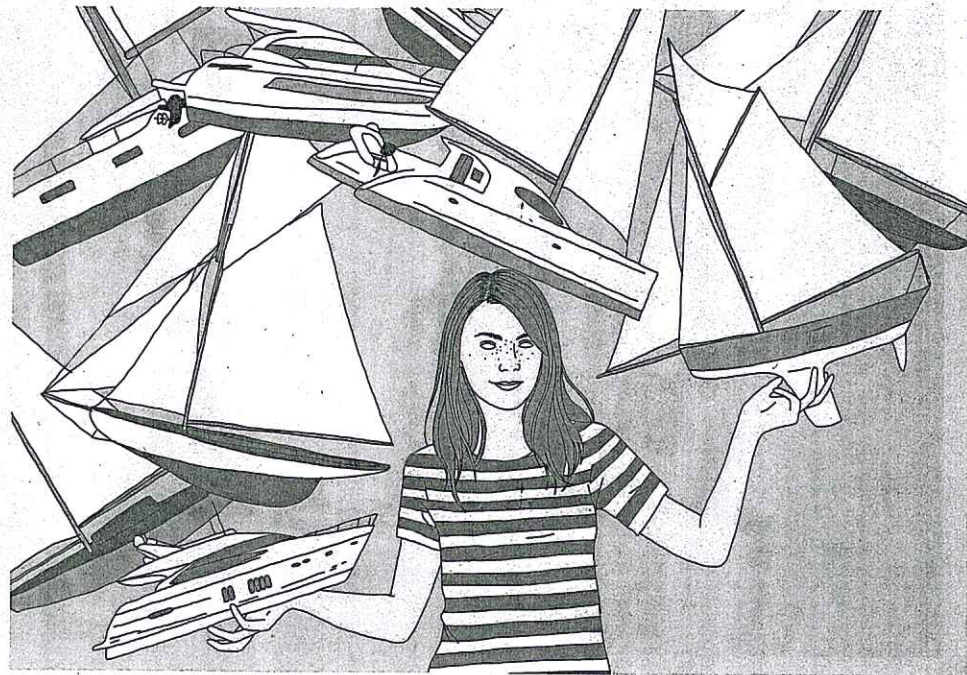
« Après un BTS large en tourisme et à la relation client, j'avais besoin d'un complément sur les besoins spécifiques de la plaisance, dit-elle. Je voulais aussi être crédible en face de clients confrontés à des pannes sur leur bateau, par exemple. » Sédute par l'ambiance du port du Kernével, où elle avait effectué son stage de première année de BTS, c'est d'abord un environnement de travail que Swann Pengam a choisi, en visant ce bac +3 peu connu.

Née il y a 11 ans, sous l'impulsion de la chambre de commerce et du conseil départemental, cette formation professionnalisante se veut en prise avec les évolutions du monde de la plaisance. « Les marins aguerris et propriétaires d'un bateau ont souvent plus de 70 ans, ils laissent peu à peu place à des gens qui veulent naviguer sans acheter de bateau ni payer une place de port à l'année », résume Christophe Baley, le responsable de cette licence professionnelle. « On navigue de plus en plus comme on fait du ski. Proposer une palette de services en capitainerie est essentiel », confirme Brieuc Morin, qui dirige la Sellor, gros employeur dans le secteur.

A la capitainerie de Kernevel, Swann Pengam doit aussi bien pouvoir accompagner un marin occasionnel sur une manœuvre d'amarrage que coacher celui qui souhaite naviguer sur un bateau de location. Le maître de port local, Florent Le Moigno, 37 ans, espère pouvoir lui proposer un CDI d'agent de port à l'issue de son stage. Un CDI que lui-même, passé par la licence pro de l'UBS il y a dix ans, n'a pas décroché tout

de suite. « Il m'arrive encore de faire un cauchemar où je suis étudiant, sans boulot, alors que tous mes amis en ont déjà un... », confie celui qui s'était laissé convaincre par la formation lorientaise en lisant un article à son sujet dans le journal *Ouest France*.

Des débouchés multiples
Se spécialiser après un bac + 2, rebondir à la suite d'un échec, se reconvertir... « Cela peut être une solution pour se professionnaliser après avoir étudié des choses passionnantes en arts, lettres et langues ou en sciences humaines et sociales », estime Benoît Tock, vice-président formation à l'uni-



ANNA WANDA GOGUEY

« Cela peut être une solution pour se professionnaliser après avoir étudié des choses passionnantes en arts, lettres et langues... »

BENOÎT TOCK
vice-président formation à l'université de Strasbourg

versité de Strasbourg (Unistra). C'est là, en Alsace, qu'Olivier Boulay, 24 ans, a choisi de rebondir avec « une formation permettant d'avoir très vite un diplôme et un travail » dans le nucléaire, après son échec en Paces (première année commune aux études de santé). Titulaire d'un BTS « environnement nucléaire », ce natif du Sud-Ouest intègre la licence professionnelle de techniques nucléaires et radioprotection à l'Unistra. Une façon de ne pas renoncer définitivement à l'université médicale.

« Les débouchés après cette licence pro sont multiples, tant dans l'industrie nucléaire qu'en mi-

lieu hospitalier », tente de rassurer Isabelle Rossini, responsable de cette licence, qui constate pourtant une baisse des candidatures « depuis Fukushima, notamment ».

Actuellement en stage à Marcoule (Gard), Olivier Boulay reconnaît avoir beaucoup évolué sur la question. Travaillant avec des chercheurs, il insiste sur « le défi du démantèlement, la possibilité de rendre les déchets radioactifs moins radioactifs », la possibilité de traiter « les cellules tumorales en lésant de moins en moins les tissus sains ». Et se projette à nouveau dans des études longues — toujours dans le nucléaire : il hésite entre Clermont-Ferrand et

Grenoble pour entamer un master à la rentrée.

Ludovic Humbert, après un master de droit et cinq années d'exercice en tant qu'huissier, est, lui, devenu... détective privé. Ou plus exactement « agent privé de recherches personnelles ». Une licence décrochée à l'université de Nîmes (Unimes), en 2013. « J'avais démissionné de mon job pour suivre ma compagne, magistrate, à Nice. Je n'arrivais pas à retrouver un emploi. Un soir, elle m'a lancé que je devrais être détective », se souvient ce trentenaire.

« Croqués par la concurrence »
« Entre la licence pro d'Assas, à Paris, et celle de Nîmes, j'ai fait un choix géographique », explique-t-il. Des cours théoriques de droit, une formation pratique (filature, photos...) lui permettent de se mettre très vite à son compte. Loin du mythe popularisé par Agatha Christie. « On vient surtout me voir pour des litiges banals, lorsqu'on est victime de quelque chose sans être en mesure de le prouver. Mon boulot, c'est de rechercher des preuves », dit-il. Même si l'une de ses premières enquêtes semble démarrer comme un polar de Raymond Chandler : mettre en évidence le train de vie d'un homme qui payait une pension alimentaire dérisoire à son ex-femme. Le jeune détective l'a photographié arrivant en Porsche au port de Golfe-Juan pour embarquer sur un yacht avec ses valises Vuitton...

« On est seulement deux ou trois de la promo à exercer encore notre métier, prévient ce micro-entrepreneur. Les autres ont été croqués par la concurrence... » Olivia Danic, qui dirige le cursus à l'Unime, confirme : « Sur une centaine de candidatures, nous ne retenons que quinze étudiants en formation chaque année, afin de ne pas saturer le marché. » Se projeter dans la peau de Sherlock Holmes ? Voilà qui mérite une enquête approfondie. ■

ISABELLE MARADAN